CAF SLV

Règlement intérieur de la commission ALPINISME

(incluant la CASCADE de GLACE)

Ce règlement s'impose à tous(-tes) participant(e)s aux sorties Dernière mise à jour : 14 Avril 2023 - V2.13

Réunion

Les membres de la commission **Alpinisme** se réunissent habituellement le jeudi soir de 18h30 à 20h, dans le local du club. C'est au cours de ces réunions que l'on discute des sorties à venir. C'est donc la meilleure occasion pour rencontrer les alpinistes.

Niveaux et types des sorties

Débutant : La personne ne connait pas l'activité.

<u>Moyen ou confirmé</u>: La personne connait l'activité pour l'avoir déjà pratiquée plusieurs fois. Les méthodes d'assurage sont maîtrisées et les techniques de progression sont connues.

<u>Bon</u>: La personne connaît bien l'activité pour l'avoir pratiquée à de nombreuses reprises. Les méthodes d'assurages sont parfaitement connues et les techniques de progression sont bien maîtrisées.

- En escalade rocheuse, les niveaux demandés sont indiqués selon les cotations classiques : 5b, 5c etc.....
- En course de montagne, les cotations du type PD, AD, D, etc...sont également employées, en complément des niveaux d'escalade en rocher.
- En cascade de glace, les niveaux sont principalement définis par un chiffre remain.

Programme

Les sorties mentionnées au programme sont susceptibles d'être modifiées par le responsable de la sortie (objectif, lieu, type de course...) en fonction des conditions de la montagne (nivo-météo...). Le responsable de la sortie s'autorise également le droit d'annuler/reporter une sortie (mauvaises conditions nivo-météo ou nombre de participants insuffisant). Dans ces cas, si des arrhes ont été versées, ils sont intégralement restitués, à condition que l'établissement hébergeur les restitue. La décision de modifier/annuler/reporter une sortie peut être prise jusqu'à la veille de la sortie.

Participant-Inscription

- Toute inscription devra être confirmée par le responsable de la sortie, celui-ci pouvant refuser un inscrit dont le niveau technique et/ou physique est jugé insuffisant compte tenu de la difficulté de la course.
- Pour toutes les sorties, les personnes intéressées doivent se faire connaître à l'avance.
- Une vérification du niveau pourra être effectuée quelques semaines avant.
- En tout état de cause, une bonne condition physique est indispensable.
- Certaines sorties peuvent donner lieu à un versement d'arrhes. Sans ces derniers, l'inscription est considérée comme non valide.
- Les inscrits d'une sortie annulée/modifiées ne sont pas réinscrits automatiquement sur la sortie suivante. Une nouvelle fiche d'inscription sera alors ouverte.
- En tout état de cause et afin de faciliter la mise au point des derniers détails, un point sera fait le vendredi soir, soit par présence au club, soit par téléphone ou courriel. Dans ces cas, le participant se devant de prendre contact avec l'encadrant avant 21h.
- Si une sélection des participants doit être fait, elle sera basée sur :
 - le niveau de la sortie versus le niveau de l'inscrit
 - la participation active aux sessions de formation niveau I organisées par le club
 - l'entrée effective dans un cycle de formation diplômant (niveau II)
 - personne non encore vu sur le terrain

Matériel

- Pour toutes les sorties, les participants devront se munir de leur matériel personnel de base (harnais, casque, longe, matériel d'assurage et de rappel, chaussures/chaussons etc...).
- Pour les sorties hivernales, du matériel « neige » supplémentaire sera demandé : Arva, pelle et sonde obligatoires + crampons, piolets etc....
- La commission peut prêter un peu de matériel de base, personnel ou collectif (casques, harnais, cordes...).
- Le complément du matériel collectif sera fourni par l'encadrement. Pour certaines sorties, une liste précise de matériel à avoir pourra être donnée.
- En tout état de cause, le point sur le matériel sera fait à la réunion du vendredi soir précédant la sortie.

Frais

- Pour toutes les sorties, une participation au frais de route (0.33 euro/km + frais de péage) sera à partager entre les occupants de chaque véhicule.
- Pour les sorties en week-end, des frais d'hébergement et de repas (voire de remontée mécanique) seront également à prévoir.
- Une petite contribution (participation à l'achat de matériel) pourra être demandée pour certaines sorties (hivernales, week-end) ; cette participation est mentionnée dans le programme.

Encadrement

L'encadrement est effectué par des bénévoles ; certains sont cadres brevetés FFCAM et/ou FFME, d'autres sont déclarés apte par le président du club.

La liste des cadres de la commission Alpinisme est disponible sur le site WEB du club.